



**CONFERENCE DE
L'UNESCO SUR LES
DONNEES ET STATISTIQUES
DE L'EDUCATION**

FUTUR AGENDA

FÉVRIER 2024

2024 CONFÉRENCE SUR LES
**DONNÉES ET STATISTIQUES
DE L'ÉDUCATION**

I. RÉSUMÉ

Ce document résume les points du futur agenda proposé dans les documents suivants :

- Classification internationale type de l'éducation : défis et solutions proposées ([1 UIS/EDS/3](#))
- Données administratives: défis et solutions proposées ([1 UIS/EDS/4](#))
- Données des enseignants: défis et solutions proposées ([1 UIS/EDS/5](#))
- Données des dépenses d'éducation: défis et solutions proposées ([1 UIS/EDS/6](#))
- Données des évaluations d'apprentissage et enquêtes sur les compétences: défis et solutions proposées ([1 UIS/EDS/7](#))
- Données des enquêtes auprès des ménages : défis et solutions proposées ([1 UIS/EDS/8](#))
- Points de référence nationaux de l'ODD4: défis et solutions proposées ([1 UIS/EDS/9](#))

II. CLASSIFICATION INTERNATIONALE TYPE DE L'ÉDUCATION

Comité CITE

Pour soutenir la gouvernance de la CITE, le Manuel CITE 2011 recommande : « Un Comité CITE devrait être constitué afin de conseiller l'ISU en matière de classification des programmes et certifications nationaux, de revoir la version actuelle de la CITE et d'identifier d'éventuels domaines à développer, même si les révisions de la CITE ne lui incombent pas [...] ». ¹ Conformément à cette recommandation, l'ISU a créé un comité de la CITE chargé de réviser la version actuelle de la CITE 2011 et des domaines d'éducation et de formation de la CITE 2013 après une décennie de mise en œuvre et d'identifier les domaines potentiels de développement ultérieur des classifications. Le Comité comprend des experts en éducation et en classification provenant d'organisations internationales et d'États membres de l'UNESCO. Il est équilibré techniquement et géographiquement et reflète les différents types de systèmes éducatifs qui existent dans le monde. ²

Les recommandations du Comité CITE sont attendues d'ici mi-2024. Les grandes questions non résolues concernant la classification de la CITE 2011 et soumises à l'examen du Comité de la CITE comprennent :

- Dans quelles conditions l'enseignement à domicile peut-il être classé dans la CITE 2011 comme enseignement formel?
- Dans quelles conditions les programmes destinés aux enfants âgés de 3 ou 4 ans peuvent-ils être classés au niveau CITE 01?
- Comment définir les programmes académiques et professionnels pour les niveaux CITE 6-8?

Formation et soutien technique aux pays sur la CITE

¹Voir : <https://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/international-standard-classification-of-education-isced-2011-fr.pdf>, p. 25

²Voir : <https://isced.uis.unesco.org/isced-committee/>

La formation continue et le soutien technique aux pays sur la CITE 2011 et la CITE-F 2013 sont considérés comme un axe important par l'ISU pour servir de solution aux problèmes et améliorer la cohérence dans la classification de certains programmes entre les pays, en particulier :

- Programmes des niveaux CITE 2 et 3 avec achèvement partiel du niveau.
- Classification des programmes couvrant deux niveaux de la CITE.
- Classification des programmes de premier diplôme long aux niveaux CITE 6 et CITE 7 (par exemple, l'Argentine classe les programmes de médecine de six ans comme CITE 766, mais la Colombie les classe comme CITE 666. Certains pays de l'ex-Union soviétique classent également les premiers diplômes de cinq ans de durée au niveau CITE 766 alors que dans d'autres pays, ces programmes sont classés au niveau CITE 666.
- Deuxième diplôme ou diplôme supplémentaire de spécialisation (après la réussite d'un baccalauréat ou d'un programme équivalent) : certains pays peuvent le classer dans le niveau CITE 7.

III. DONNÉES ADMINISTRATIVES

Un SIGE national joue un rôle essentiel dans le suivi de l'ODD 4. Plusieurs leviers politiques ont été suggérés pour renforcer davantage la communication des données et des indicateurs basés sur le SIGE aux niveaux national, régional et mondial.

Répondre aux contraintes de quantité

- Étendre l'utilisation du modèle dynamique de l'ISU à davantage de pays. Fournir un soutien technique aux pays lorsqu'ils ont besoin de personnaliser le modèle pour inclure davantage de données et d'indicateurs pour leur usage national sans entraver les rapports internationaux.

Répondre aux contraintes de qualité

- Développer un modèle de maturité du SIGE pour évaluer et guider les pays vers des systèmes avancés.

Répondre aux contraintes de qualité de l'analyse

- Développer en collaboration des éléments et des formats standard avec toutes les variables nécessaires pour estimer les indicateurs de l'ODD 4.

IV. DONNÉES DES ENSEIGNANTS

Finaliser la révision du cadre d'indicateurs de la cible 4.c des ODD

Justification: Ce sujet porterait sur la comparabilité et la pertinence des indicateurs de préparation des enseignants et sur la faible couverture. Les indicateurs 4.c ont une faible couverture en raison de : (i) le manque de données nécessaires collectées auprès des écoles, (ii) le manque de temps, de ressources et d'expertise pour répondre au questionnaire de l'ISU sur les enseignants, et (iii) l'absence de consensus mondial sur les définitions des enseignants formés et qualifiés. Un deuxième défi majeur est que les indicateurs de préparation des enseignants sont définis sur la base de définitions nationales et masquent les disparités dans la qualification et la formation des enseignants ; cela concerne également la question de la pertinence de la définition pour les pays, y compris les pays à revenu élevé.

Conseils : L'ISU a révisé le cadre d'indicateurs pour 4.c afin de relever ces défis et propose les conseils suivants. Ce travail constituerait une contribution essentielle aux discussions sur ce sujet.

1. **Examiner le cadre d'indicateurs lié à la préparation des enseignants :** L'ISU a étudié et discuté des changements potentiels à apporter au cadre d'indicateurs, notamment en modifiant l'indicateur mondial et en incluant des indicateurs qui mesurent les caractéristiques des politiques en plus de mesurer la prévalence des qualifications et de la formation (**Tableau 1**).

Tableau 1 : Exemple de changements dans les indicateurs de qualification et de formation des enseignants

Indicateur	Définition
Indicateur mondial proposé : proportion d'enseignants possédant la qualification académique minimale requise selon une norme mondiale , par niveau d'enseignement enseigné	Un enseignant qualifié est celui qui possède la qualification minimale CITE nécessaire pour enseigner à un niveau d'enseignement spécifique selon une référence mondiale (nouvel indicateur)
Pourcentage d'enseignants possédant la qualification académique minimale requise selon la définition nationale, par niveau d'enseignement enseigné	Un enseignant qualifié est celui qui possède les qualifications minimales requises pour enseigner à un niveau d'enseignement spécifique dans chaque pays (actuellement 4.c.3)
Si les politiques de formation continue des enseignants d'un pays présentent des caractéristiques spécifiques	Indicateur au niveau politique mesurant les principales caractéristiques des politiques de formation continue (contenu de la formation, calendrier, etc.)
Pourcentage d'enseignants ayant reçu une formation au cours des 12 derniers mois	Actuellement collecté à l'aide de données d'évaluations internationales des étudiants et d'enquêtes auprès des enseignants (TALIS)

- 2. Mettre en œuvre la CITE-T** : le cadre de la CITE-T capture les caractéristiques essentielles de la formation et des qualifications des enseignants et l'administration du questionnaire permettrait de suivre les disparités cruciales dans la qualification et la formation des futurs enseignants dans le monde. Cela permettrait également d'établir des normes mondiales pour les programmes de formation des enseignants et leurs qualifications.
- 3. Convenir de définitions mondiales pour les enseignants qualifiés et formés** : Même si les pays ont des approches politiques différentes, notamment en matière de formation des enseignants, de recrutement et de conditions de travail, qui reflètent les circonstances uniques de chaque pays, la compréhension des qualifications des enseignants dans d'autres juridictions offre des informations précieuses pour les pays dans le développement ou la révision de leurs propres exigences en matière de qualification d'enseignant. Cela se reflète dans l'esprit du suivi des ODD selon lequel le suivi mondial doit être basé, dans la plus grande mesure possible, sur des données nationales comparables et standardisées (AGNU, 2015). Par exemple, l'utilisation de l'exigence minimale la plus répandue a été discutée par le TCG comme définition potentielle d'une qualification mondiale, qui pourrait également être appliquée au niveau régional. Cela pourrait servir de base à un indicateur mondial révisé pour 4.c.

4. **Revoir le cadre d'indicateurs liés à l'attraction et à la rétention des enseignants** : La mesure des indicateurs qui capturent l'attraction et la rétention des enseignants (indicateurs 4.c.5 et 4.c.6) doit être renforcée.
- a. L'indicateur sur les salaires des enseignants par rapport à des personnes de qualifications similaires a une couverture très faible, principalement en raison du manque de rapports par pays, bien que les échelles de rémunération des enseignants soient relativement bien définies dans les pays. D'autres sources de données peuvent ne pas être disponibles pour cet indicateur. La simplification du questionnaire pourrait contribuer à améliorer les rapports des pays, par exemple en supprimant l'exigence de spécifier les salaires pour la qualification d'enseignant la plus répandue. D'autres alternatives incluent l'utilisation d'un indicateur politique reflétant la compétitivité des salaires des enseignants ou des approches plus innovantes, notamment le web scraping et l'IA.
 - b. Les données sur l'indicateur d'attrition des enseignants seront probablement disponibles via les registres de paie ou via les données des syndicats. Des outils offrant des orientations aux pays peuvent être nécessaires pour aider les pays à suivre cet indicateur en fonction de leurs propres besoins et à en rendre compte à l'ISU. Une alternative serait un indicateur politique qui reflète l'attractivité de la profession enseignante, étant donné que le manque d'attractivité est l'une des motivations de l'indicateur d'attrition dans le cadre.

Améliorer la collecte de données grâce au renforcement des capacités et à l'innovation

Justification : Ce sujet aborderait la faible couverture des indicateurs en raison du manque d'expertise en matière de collecte de données par les gouvernements, du manque de ressources pour collecter les données nécessaires et des problèmes de qualité des données. La faible couverture des indicateurs 4.c est liée à la capacité et aux ressources des répondants des pays à fournir des données et à la qualité de ces données, ainsi qu'au manque de ressources pour collecter les données nécessaires auprès des écoles. Par exemple, il existe généralement des sources de données sur les salaires des enseignants via des échelles salariales établies ou sur l'attrition d'enseignants via des données de paie, mais une expertise est nécessaire pour

comprendre les définitions utilisées dans l'enquête de l'ISU et pour obtenir les données des systèmes gouvernementaux. En outre, les ressources peuvent être trop limitées pour collecter les données nécessaires auprès des écoles et des sources de données alternatives peuvent être nécessaires.

Conseils : L'ISU examine actuellement les méthodes de collecte de données, les outils d'assistance technique aux pays et les méthodes alternatives de collecte de données. Les conseils suivants ressortent de ce travail :

- 1. Mettre à jour et examiner les instruments et la stratégie de collecte de données** : un examen et une mise à jour approfondis des instruments et des stratégies de collecte de données sont en cours, conformément aux normes mondiales. L'adoption de techniques innovantes telles que le web scraping et l'IA pourrait améliorer non seulement l'exactitude des données, mais également leur actualité.
- 2. Définir des lignes directrices pour la collecte de données au niveau national** : La formulation de lignes directrices complètes pour la collecte de données dans chaque pays sur le personnel enseignant est cruciale. Ces lignes directrices établiront des définitions et des méthodologies communes, favorisant la cohérence dans la communication et l'analyse des données.

Relier le cadre d'indicateurs aux données probantes sur l'efficacité de formation des enseignants

Justification : Ce sujet viserait à lier les progrès sur les indicateurs de la cible 4.c à l'amélioration des résultats d'apprentissage, sur la base de recherches sur la formation efficace des enseignants. Le cadre d'indicateurs de la cible 4.c fournit efficacement des lignes directrices aux pays sur la manière d'améliorer l'apprentissage. Il est essentiel que les indicateurs capturent les facteurs qui contribuent aux résultats de l'apprentissage. Par exemple, la CITE-T mesure à la fois les qualifications requises pour accéder à un programme de formation des enseignants ainsi que la durée de la composante stage. Sur cette base, dans quoi les pays devraient-ils investir ? Devraient-ils augmenter la qualification requise pour accéder à un programme de formation à l'enseignement ou la durée du stage ? Si la CITE 5 est définie comme une norme mondiale pour

les qualifications pédagogiques minimales, cela signifie-t-il que les pays qui disposent actuellement de la CITE 3 devraient investir des ressources pour augmenter les qualifications jusqu'à la CITE 5 ? Il existe des recherches convaincantes selon lesquelles une formation continue bien conçue des enseignants peut améliorer les résultats d'apprentissage des enfants (par exemple, les interventions en lecture en bas âge évaluées par Macdonald et al., 2018 ; Macdonald & Vu, 2018; Piper, Zuilkowski & Ong'ele, 2016 ; Kerwin & Thorton, 2015 ; Piper & Korda, 2011) sans modifier les qualifications pédagogiques requises.

Conseils : Afin d'aider les pays à naviguer dans le cadre d'indicateurs 4.c pour améliorer la qualité de l'enseignement et améliorer les résultats d'apprentissage, les éléments suivants pourraient être envisagés :

- 1. Construire et maintenir la base de connaissances de l'ISU sur les meilleures pratiques en matière de formation des enseignants :** un document mis à jour est nécessaire pour passer en revue la littérature sur les caractéristiques considérées comme efficaces pour la formation initiale et continue des enseignants, sur la base de données probantes. Cela garantirait que l'ISU dispose d'une base de connaissances à jour. L'examen d'autres outils d'évaluation des programmes de formation des enseignants (par exemple, l'instrument d'enquête sur la formation continue des enseignants, ITTSI) contribuerait également à développer la base de connaissances.
- 2. Étendre les exigences pédagogiques et la collecte de données CITE-T pour inclure les caractéristiques clés de la formation des enseignants :** la CITE-T inclut déjà la collecte de données sur la durée du stage. La collecte de données de la CITE-T et des exigences pédagogiques pourrait être étendue pour collecter des données indiquant si les programmes de formation des enseignants présentent les caractéristiques identifiées dans la recherche comme étant essentielles à l'apprentissage. La CITE-T collecte déjà des données sur la durée du stage et il pourrait être possible de collecter également des indicateurs supplémentaires

V. DONNÉES DES DÉPENSES D'ÉDUCATION

Harmonisation des indicateurs FFA et 1.a.2

Il existe un certain nombre de sources de données différentes pour les indicateurs FFA et 1.a.2 communiqués par les gouvernements, soit à l'ISU, soit à d'autres entités. La pratique actuelle consiste à utiliser les données GFS du FMI lorsqu'elles sont disponibles. Toutefois, celles-ci peuvent entrer en conflit avec les données officielles communiquées par les ministères de l'Éducation. Elles peuvent également être différentes des données rapportées par d'autres sources, comme n'importe quelle source unique. Avant 2017, les données du FMI sur l'Afrique du Sud étaient bien inférieures à celles de trois autres sources. Enfin, il existe de nombreux cas où les données GFS du FMI ne sont pas disponibles.

L'objectif est d'identifier la méthode privilégiée pour harmoniser les estimations FFA et 1.a.2, compte tenu de la multiplicité des sources officielles. Les approches discutées comprennent :

1. Classement : Il s'agit de l'approche actuelle qui considère le GFS du FMI comme la source privilégiée.
2. Valeur médiane : avec cette approche, la valeur médiane pour chaque année est prise, ce qui donne pour chaque année une valeur moins influencée que la valeur moyenne de chaque année par d'éventuelles valeurs aberrantes.
3. Tendance linéaire : une tendance linéaire est estimée à l'aide d'un modèle de régression linéaire.
4. Classement empirique : avec cette approche, la source de données la mieux classée est celle qui se rapproche le plus de la tendance linéaire.

Simplifier les instruments de collecte de données

Le questionnaire B de l'ISU sur les dépenses d'éducation nécessite de déclarer quelque 440 points de données. Cela prend énormément de temps pour les répondants des pays. Le questionnaire est non seulement utilisé pour produire des indicateurs des ODD, mais également d'autres indicateurs pertinents pour les politiques. Le nombre de points de données requis pour collecter des données uniquement pour FFA, 1.a.2, 4.5.4 et 4.5.6 serait inférieur à 100.

Le questionnaire demande les montants des dépenses par type de dépenses et par niveau d'éducation. Il existe 30 types de dépenses différents, qui comprennent à la fois les dépenses publiques et privées consacrées à l'éducation. Dans les dépenses publiques, les catégories comprennent les dépenses consacrées aux établissements d'enseignement publics et privés, les transferts intergouvernementaux, les dépenses des gouvernements régionaux et locaux, les subventions aux ménages, la rémunération du personnel et les dépenses récurrentes et en capital, entre autres. Il existe neuf niveaux d'éducation depuis le développement de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur, y compris une catégorie de dépenses qui ne peut être distinguée par niveau.

Fournir les montants relatifs à l'éducation demandés dans le questionnaire nécessite généralement que le répondant fasse des recherches et effectue un certain nombre de calculs. Les dépenses d'éducation sont souvent effectuées non seulement à plusieurs niveaux de gouvernement (par exemple national, provincial et local), mais également par plusieurs ministères : certains ont leurs propres écoles professionnelles, tandis que les ministères sociaux fournissent des subventions directes pour l'éducation aux ménages pauvres, entre autres. Il y a la question de savoir ce qui constitue les dépenses éducatives (par exemple les dépenses en biens et services par rapport aux instruments financiers), comment distinguer les différents types de dépenses (de fonctionnement ou de capital) et comment répartir les montants par niveau lorsque les sources de données sur les dépenses sont agrégées. Ces définitions et méthodologies sont présentées dans la section 5 du manuel d'instructions de l'enquête sur l'éducation formelle.³

³ Voir <http://uis.unesco.org/fr/methodology>.

L'objectif est de revoir et d'identifier les ajustements dans le processus de collecte de données pour accroître la couverture. Les éléments potentiels d'une approche révisée sont les suivants :

- Simplifier ou prioriser les indicateurs FFA et ODD dans le questionnaire de l'ISU sur les dépenses : seuls les champs de données nécessaires au suivi des ODD devraient être conservés ou, au moins, pourraient constituer la première partie du questionnaire, afin de concentrer les efforts des répondants sur la réponse aux champs spécifiques qui sont nécessaires.
- Fournir des directives claires aux répondants à l'enquête de l'ISU sur la manière dont ils peuvent obtenir les données nécessaires pour remplir les champs : par exemple, les répondants pourraient être guidés sur la manière de demander aux ministères des Finances de générer des rapports ou sur la façon de lire les rapports nationaux d'enquête auprès des ménages.
- Collecter des métadonnées sur la source des informations sur les dépenses pour les indicateurs des ODD, éventuellement en utilisant une liste de contrôle indiquant les dépenses incluses, par exemple auprès de tous les ministères, unités gouvernementales et juridictions infranationales.

Dépenses privées

La mesure des dépenses privées d'éducation repose généralement sur les données d'enquêtes auprès des ménages, y compris les données communiquées par les gouvernements à l'ISU et les données collectées par l'ISU ou d'autres directement à partir des rapports nationaux.

L'estimation des dépenses d'éducation des ménages à partir d'enquêtes auprès des ménages présente un certain nombre de difficultés, notamment en ce qui concerne des questions telles que la structure des questionnaires et le temps de rappel.

L'objectif est d'identifier des outils pour améliorer la collecte et la déclaration des dépenses d'éducation des ménages. Compte tenu des différences dans la manière dont les données sur les dépenses d'éducation sont collectées auprès des ménages à l'aide d'enquêtes sur la consommation ou d'autres enquêtes, des orientations pourraient être fournies pour :

- les bureaux nationaux de statistique sur la façon de concevoir des questionnaires d'enquête auprès des ménages, y compris sur la période de rappel idéale, si les dépenses doivent être posées sur chaque enfant plutôt que sur le ménage, le niveau d'éducation pour la collecte de données, comment les données doivent être enregistrées dans les rapports nationaux d'enquêtes auprès des ménages entre autres.
- les ministères de l'Éducation sur la façon de prendre la consommation des ménages mesurée dans les enquêtes sur la consommation et de la convertir en une estimation en pourcentage du PIB ; par exemple, de nombreuses enquêtes utilisent la Classification de la consommation individuelle selon la fonction (COICOP) des éléments de consommation, mais l'enseignement préscolaire et primaire sont parfois fusionnés.

VI. DONNÉES DES ÉVALUATIONS D'APPRENTISSAGE ET ENQUÊTES SUR LES COMPÉTENCES

Manuel d'harmonisation des évaluations et de rapport

Avec les progrès réalisés ces dernières années, il est temps de compiler et de mettre régulièrement à jour un manuel contenant toutes les informations sur les critères d'éligibilité pour le rapport. Ce manuel servira de guide technique pour les programmes d'évaluation des apprentissages et présentera et mettra à jour le menu d'évaluations pouvant faire l'objet de rapports. Les aspects à inclure sont :

- Alignement sur les normes et cadres d'apprentissage (les évaluations doivent mesurer de manière adéquate le programme d'études et les compétences prévus) ;
- Propriétés psychométriques (preuves de fiabilité, de validité, de difficulté appropriée et de discrimination, entre autres).
- Représentativité (les échantillons doivent refléter les populations cibles.)
- Comparabilité des administrations (des procédures d'administration cohérentes et standardisées affectent la comparabilité)
- Transparence des processus (la conception de l'évaluation, l'échantillonnage et l'analyse doivent être bien documentés)
- Capacité de liaison (suffisamment d'éléments/niveaux de compétence équivalents pour permettre la liaison)
- Implication des parties prenantes (processus consultatif tout au long de la conception et de la mise en œuvre)
- Faisabilité de la participation (coûts raisonnables, calendriers, renforcement des capacités et charges pour les pays)

Système d'accréditation

C'est donc également le bon moment pour introduire un système d'accréditation clair et transparent. Les prestataires d'évaluation, y compris les organisations gouvernementales, pourront demander à ce que les évaluations soient vérifiées quant à leur adéquation à l'objectif

de rendre compte de l'indicateur 4.1.1 des ODD. Sur la base du manuel, une liste de contrôle contiendra les normes et les critères d'éligibilité auxquels les candidats doivent se conformer.

Augmenter les investissements et l'approche pour financer les données d'apprentissage

La couverture des données reste inégale, en particulier pour les pays en développement. Il est essentiel d'investir davantage pour étendre les données d'évaluation des apprentissages à l'échelle mondiale, dans le cadre d'une approche holistique visant à créer une infrastructure pour la production de données au niveau national, en transférant les connaissances et les compétences, mais également le pouvoir d'achat et la prise de décision.

Promouvoir la standardisation des questionnaires contextuels dans les évaluations des apprentissages

Les questionnaires contextuels constituent une prochaine étape importante pour soutenir la comparabilité. Un accord sur les définitions clés et un accord sur les éléments et le format standard pour capturer les caractéristiques individuelles des élèves, des enseignants et des écoles permettraient une meilleure comparabilité de l'équité et des facteurs déterminants des dimensions d'apprentissage.

Piloter l'approche mini-LAMP pour mesurer l'alphabétisation des adultes afin d'accroître la couverture de l'indicateur ODD 4.6.1

La faible couverture de l'indicateur mondial 4.6.1 des ODD signifie qu'il sera supprimé de la liste des indicateurs mondiaux lors de la révision de 2025 par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs des ODD. Pourtant, les compétences des adultes resteront à l'ordre du jour de l'éducation mondiale et une solution rentable demeure une priorité. Les États membres sont invités à tester l'outil mini-LAMP, qui peut être ajouté aux enquêtes existantes auprès des ménages.

Méthodologies innovantes sur les indicateurs à faible couverture

Les ODD 4.7.4 et 4.7.5 méritent l'exploration d'approches reflétant l'approche AMPL de 4.1.1 en permettant un module qui mesure les normes minimales convenues en tirant parti des

évaluations existantes, telles que l'étude internationale sur l'éducation civique et la citoyenneté de l'IEA (ICCS).

VII. DONNÉES DES ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES

Les enquêtes auprès des ménages et autres enquêtes, ainsi que les recensements, jouent un rôle crucial dans le suivi de l'ODD 4. Bien que des progrès aient été réalisés pour accroître la disponibilité et la pertinence des enquêtes pour le suivi de l'ODD 4, des défis subsistent liés à la qualité, à la comparabilité et à la couverture des données. Afin de maximiser le potentiel des enquêtes auprès des ménages pour éclairer le suivi de l'ODD 4, l'agenda devrait inclure les solutions potentielles énumérées dans la section précédente, grâce auxquelles les gouvernements et les partenaires internationaux peuvent libérer tout le potentiel des enquêtes auprès des ménages dans le suivi de l'ODD 4, en garantissant la disponibilité de données de haute qualité, comparables et pertinentes pour une prise de décision éclairée et le développement durable.

La mise en œuvre de ces solutions potentielles pour relever les défis liés à l'utilisation des enquêtes auprès des ménages dans les indicateurs de l'éducation nécessite une stratégie globale qui implique la collaboration, le renforcement des capacités et la normalisation. Voici un résumé des stratégies pour mettre en œuvre ces solutions efficacement :

- Sensibiliser aux opportunités qu'offrent les enquêtes pour générer des statistiques sur l'éducation :
 - Sensibiliser les décideurs politiques, les chercheurs et le public à l'importance de données d'enquête de haute qualité sur l'éducation pour une prise de décision fondée sur des données probantes.
 - Plaider pour un soutien financier et technique continu aux enquêtes auprès des ménages dans le domaine de l'éducation.
- Établir un ensemble standardisé d'instruments d'enquête modulaires couvrant tous les principaux programmes éducatifs nationaux, qui peuvent être administrés individuellement ou dans le cadre d'une enquête existante :
 - Veiller à ce que les questions sur les programmes éducatifs soient alignées sur la CITE.

- Veiller à ce que les questions d'enquête liées à la fréquentation scolaire soient liées à des années scolaires spécifiques, alignées sur les périodes de référence pour les indicateurs de l'ODD 4.
- Inclure le mois de naissance du répondant et la date de l'entretien, pour calculer l'âge précis au début de l'année scolaire.
- Intégrer des tests d'alphabétisation simples évalués par les enquêteurs aux côtés des mesures d'auto-évaluation.
- Veiller à ce que les données sur les dépenses d'éducation, y compris les frais de scolarité et toutes les dépenses pertinentes, suivent les directives mondiales pour une meilleure comparabilité. Relier les dépenses d'éducation aux étudiants individuels au sein des ménages pour obtenir des données plus précises.
- Élaborer des lignes directrices pour la collecte et le traitement des données afin de garantir la cohérence et la comparabilité des indicateurs de l'éducation.
 - Élargir les évaluations d'alphabétisation à tous les jeunes et à tous les adultes, et pas seulement à ceux qui sont au-dessous d'un certain niveau d'éducation atteint.
 - Élaborer des définitions et des mesures standardisées pour les facteurs socio-économiques tels que la richesse des ménages, la migration et le handicap afin d'améliorer la comparabilité entre les enquêtes.
- Établir et développer l'inventaire avec la collaboration des États membres, en garantissant l'accessibilité tout en préservant la sécurité et la confidentialité des données.

VIII. POINTS DE RÉFÉRENCE NATIONAUX DE L'ODD 4

Les défis montrent qu'une meilleure coordination et une plus forte communication sont nécessaires. Certaines solutions résulteront des progrès réalisés pendant et après la conférence, notamment en ce qui concerne :

- Clarifications sur les définitions des indicateurs
- Clarifications sur les sources de données
- Amélioration de la disponibilité des données pour les indicateurs de référence
- Amélioration de la définition des objectifs du plan sectoriel national.

D'autres solutions nécessiteront des progrès dans des domaines directement liés au processus d'établissement de points de référence:

- Une campagne de **communication** soutenue pour familiariser les ministères de l'Éducation et le grand public avec les points de référence nationaux de l'ODD 4 comme nouveau moyen de suivre les progrès en matière d'éducation. Cette campagne comprendra des améliorations du site Web GEO, qui est le site officiel pour documenter les valeurs des points de référence et les progrès.
- L'introduction d'un **processus** donnant aux pays la possibilité de recevoir des mises à jour transparentes sur l'évaluation de leurs progrès et de contester, demander des éclaircissements ou proposer des corrections à cette évaluation.
- L'introduction d'un **processus**, s'appuyant sur la structure actuelle du rapport d'étape, qui relie systématiquement l'évaluation des progrès au suivi des lois et des politiques qui contribuent à expliquer les progrès lents ou rapides vers la réalisation des objectifs nationaux.